

ALC

Accueil de Loisirs au Collège

INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE DE LA COTISATION ANNUELLE



Créez votre compte sur notre nouveau Portail Familles : www.poussan.portail-familles.app avec votre mail et votre mot de passe.

Renseignez les différents onglets « **Mon profil** », « **Mon foyer** » et « **Mes enfants** ».

Pensez à compléter les champs de saisie obligatoires possédant un astérisque ().*

Dans l'onglet « **Mes documents** », joignez tous les documents obligatoires.

Après traitement et validation de vos données, vous pourrez effectuer vos inscriptions.

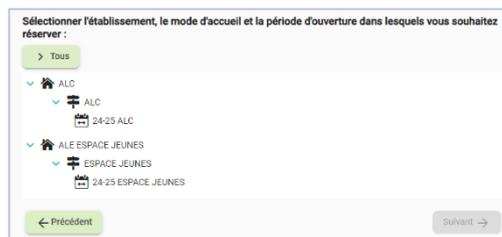


Une seule inscription à l'ALC déclenche le règlement de la cotisation à l'année de 8€, réglable par carte bancaire directement en ligne.

Pour cela, allez dans « Mon compte », « Mon planning », cliquez sur une date du calendrier puis « Nouvelle réservation ».

Vous arrivez sur la page « choix de l'établissement » proposant :

- ALE Espace Jeunes
- ALC



En cliquant sur ALC, puis 24-25 ALC, vous êtes redirigés vers le planning.

Cliquez sur une date de la semaine, faites « Nouvelle présence », choisissez votre créneau horaire et validez. Votre enfant est inscrit à l'année sur le créneau choisi.



Validez vos inscriptions en cliquant sur « suivant » puis « valider » jusqu'au processus de paiement en ligne de la **cotisation annuelle de 8€**.

De retour sur votre planning, le symbole  confirme la prise en compte de vos inscriptions.

Pour tout complément d'information,
vous pouvez contacter le Guichet Unique au **04 67 18 24 85**
ou par mail à guichet.unique@poussan.fr